

## L'AS DU PARIS-BREST »

Lundi 10 septembre 2018

### Article 1 THÈME

**Le Paris-Brest:** il s'agit de présenter 4 Paris-brest en portion individuelle. Il sera obligatoirement à base de crème traditionnelle mousseline praliné : crème pâtissière au beurre. La finition est au choix du participant. La pâte à choux est également obligatoire. La finition est au choix du participant.

**ATTENTION** : les Paris-brest présentés doivent être commercialisables et doivent pouvoir rentrer dans une ligne de production.

### Article 2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce trophée est ouvert aux professionnels Pâtissiers du Bas-Rhin. Peuvent y participer le chef d'entreprise, le chef de fabrication et tout ouvrier pâtissier âgé de 18 ans au minimum. Le comité directeur se réserve le droit d'accepter ou refuser ces demandes sans justifications.

### Article 3 DATE & LIEU

Vous devrez vous présenter le lundi 10 septembre 2018 de 8h à 10h au stand des pâtissiers, au Jardin des Délices - Parc des Expositions à Strasbourg.

### Article 4 INSCRIPTION

**La date limite d'inscription est fixée au 30 août 2018. Le nombre de places est limité.**

Le bulletin d'inscription joint à ce règlement devra être adressé par courrier : Corporation des Pâtissiers UCA67, 2 Allée d'Oslo – 67300 SCHILTIGHEIM, ou mail [contact@uca67.fr](mailto:contact@uca67.fr).

### Article 5 OBLIGATION

Le candidat devra obligatoirement présenter et livrer ses Paris-Brest dans des **EMBALLAGES ET SUPPORTS NEUTRES (aucun signe distinctif à l'appartenance à un nom ou à une entreprise ne sera toléré sous peine de disqualification).**

### Article 6 JURY

Le jury est composé de professionnels et d'une personnalité extérieure. Le Président du jury est obligatoirement un professionnel. Les décisions du jury sont sans appel.

### Article 7 NOTATION

La notation se fera sur 20 points (5 pour la pâte à choux, 10 pour la dégustation, et 5 pour la présentation).

### Article 8 PROCLAMATION DES RÉSULTATS

La présence des candidats est impérative lors de la remise des prix le Lundi 10 septembre à l'espace « Théâtre du goût » au Jardin des Délices à partir de 17 heures. **Les candidats doivent être en veste de pâtissier au moment de la remise des prix.**

## Article 9 PRIX

1<sup>er</sup> prix : Trophée de l'As du Paris-brest, offert par l'un de nos fournisseurs.

Le lauréat devra présenter «son Paris-Brest» et devra le commercialiser au stand des Pâtissiers, au « Jardin des Délices ». La remise des prix se fera le Lundi 10 septembre 2017 à 17 h. **(Dans le cadre de la commercialisation, la pâtisserie lauréate s'engage à fournir les Paris-brest durant toute la Foire Européenne, en appliquant une réduction de 50% sur le prix de vente de ces produits à la Corporation).**

## Article 10 MODIFICATION DE REGLEMENT

Les organisateurs se réservent le droit de modifier tel ou tel point du règlement, si la situation pour les contraintes de l'organisation l'exige. Les organisateurs se réservent la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, reporter, écourter ou modifier le concours ou encore, de remplacer un lot par un autre lot de même valeur, sans que leur responsabilité ne soit engagée de ce fait.

## Article 11 ACCEPTATION DES RÈGLES

La participation à ce concours emporte l'acceptation de toutes ses règles. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation seront tranchées souverainement par les organisateurs. Du fait de leur acceptation des règles, les gagnants autorisent les organisateurs à exploiter de la manière la plus large, leurs noms, image et les produits présentés, sur tous supports.

✂ -----

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### « L'AS DU PARIS BREST » -LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

Nom, Prénom : .....

Pâtisserie : .....

Adresse complète : .....

.....

Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_      Mail : .....

J'ai pris note que si mon Paris-brest est gagnant, je devrais la vendre sur le stand des Pâtissiers du Bas-Rhin lors de la Foire Européenne. Dans le cadre de la commercialisation, je devrais alors livrer les produits régulièrement, et m'engage à appliquer une réduction de 50% sur le prix de vente à la corporation.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2018

Signature :